

par un Pape et sa femme, le premier imbu d'un esprit d'amour et de travail ; la dernière, douée de l'esprit d'épanchement et de prophétie !

6°. *La Société des Amis du Peuple.*—C'est la plus nombreuse, la plus ardente, la plus puissante, celle qui a le plus grand nombre d'auditeurs à ses séances, et qui excite le plus d'alarme, par la rigueur de ses doctrines, et par les liaisons personnelles de ses principaux membres avec plusieurs hommes en place.

Cette Société a son journal, dans lequel la haute classe des citoyens est exposée à la jalousie des classes ouvrières, comme une coalition d'individus privilégiés, et une nouvelle forme d'aristocratie féodale. Trois autres sociétés ont chacune leur journal. Toutes ces sociétés désirent—1°. la reconnaissance solennelle du principe de la souveraineté du peuple ; 2°. la dissolution des chambres ; 3°. le renvoi du présent ministère ; 4°. l'abolition des qualifications requises pour être électeur ou député ; 5°. une convocation nationale revêtue du pouvoir de faire une nouvelle constitution ; 6°. une espèce d'appel à la population pour conférer à Louis-Philippe la dignité royale en vertu de la souveraineté du peuple.

Liberté de la Presse.—Un monsieur décrivant la lutte qu'il y a eu à Paris, à la fin de Juillet, dit qu'un grand nombre de militaires furent blessés mortellement par des caractères d'imprimerie dont les habitans avaient chargé leurs fusils, en guise de balles, qui étaient très rares le premier jour de l'insurrection. C'était distribuer un peu extraordinairement. Comme de raison, les lettres étaient des CAPITALES, ou de grandes majuscules.

ETAT DE LA REPRÉSENTATION DES PAYS-BAS.

Les membres de la première chambre des états-généraux des Pays-Bas, qui sont nommés à vie par le roi, ne peuvent pas être âgés de moins de 40 ans, et ne peuvent pas être plus de 60, ni moins de 40. La seconde chambre est composée de 110 membres, qui ne sont pas éligibles avant l'âge de 30 ans, et qui sont élus dans les proportions suivantes, par les chevaliers propriétaires et bourgeois.

<i>Provinces.</i>	<i>Population.</i>	<i>Représentans.</i>
Hollande	850,000	22
Flandre Orientale	700,000	10
Flandre Occidentale	680,000	12
Brabant Méridional	505,000	8
Brabant Septentrional	333,000	7
Hainault	558,000	8